

Communiqué de presse

Paris (France) – 30 juin 2016

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'Ymagis SA

Les actionnaires ont adopté toutes les résolutions qui leur ont été proposées

Lors de l'Assemblée Générale mixte de la Société qui s'est tenue le jeudi 30 juin 2016 à Montrouge, avec un quorum de 64,0% des actions ayant droit de participer au vote et 71% des droits de vote existants, les actionnaires d'Ymagis ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire soumises à leur vote par le Conseil d'Administration.

Les actionnaires ont notamment approuvé à **titre ordinaire** :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2015 ;
- Le renouvellement du mandat d'administrateur de Jean Mizrahi, Président-directeur général d'YMAGIS ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, notamment dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Et à **titre extraordinaire** :

- le renouvellement des autorisations financières accordées au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations de capital ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des actions ou des valeurs mobilières visant à rémunérer une opération financière dans le cadre d'une offre publique d'échange ou mixte ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social au profit d'investisseurs qualifiés ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des actions ou des valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de mettre en place au profit des salariés et mandataires sociaux du groupe un programme d'attribution d'actions gratuites ou d'actions de préférence ;
- le renouvellement de l'autorisation d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions et de la délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE.

La Société informe ses actionnaires que lors de l'Assemblée Générale annuelle du 30 juin 2016, le nombre total des droits de vote réel existants ⁽¹⁾ était de 9 760 721.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société, www.ymagis.fr, rubrique investisseurs, section Information Réglementée.

(1) Total réel = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (autodétention). Pour les besoins de l'Assemblée générale, le nombre de droits de vote réels a été calculé à la date de la « record date », soit le 27 juin après Bourse.

PROCHAIN COMMUNIQUÉ :

21 septembre 2016 - Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2016

A PROPOS DU GROUPE YMAGIS

Fondé en 2007 et géré par des professionnels du cinéma et de l'industrie high-tech, le Groupe Ymagis est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. A travers CinemaNext et Eclair, nous offrons des solutions innovantes et intelligentes aux exploitants cinématographiques, aux distributeurs de films et d'évènements live, aux producteurs, aux ayants droit, aux régies publicitaires spécialisées, aux diffuseurs TV/IPTV, aux éditeurs vidéo et plateformes VOD/SVOD. Au cours de ces dernières années, le groupe a étendu son portefeuille de services et son empreinte géographique en Europe avec des bureaux permanents établis dans 23 pays. Les activités de la société sont structurées autour de trois axes principaux : CinemaNext (services aux exploitants cinématographiques – services ventes et installation, solutions logicielles, service support technique/NOC et consulting), Eclair (services de contenus – post-production, acheminement cinémas, distribution numérique, multilingue et accessibilité, restauration et préservation) et Ymagis (VPF et services financiers). Au 31 décembre 2015, plus de 7000 écrans à travers l'Europe ont été installés par les ingénieurs de CinemaNext et sont actuellement sous contrats de service (support technique/NOC et maintenance). Eclair est le seul acteur capable de proposer un service de livraison de contenu dématérialisé (via internet/VPN ou satellite) à travers le continent Européen grâce aux 3300 cinémas connectés à son réseau. Le Groupe Ymagis est coté en bourse sur Euronext, son siège social se situe à Paris et compte près de 700 collaborateurs. Pour plus d'informations, connectez-vous sur <http://www.ymagis.com> <http://www.cinemanext.digital> ou <http://www.eclair.digital>

Contacts

GROUPE YMAGIS

Pierre FLAMANT, Directeur financier
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Alexandre COMMEROT
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : acommerot@actifin.fr

Relations presse : Aurélie CHARLES/ Isabelle DRAY
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : acharles@actifin.fr idray@actifin.fr